



RAPPORT MORAL 2025

Mesdames et Messieurs Chers élus,
Chers adhérents,

Après l'Assemblée générale de l'année dernière qui s'est tenue à Lessay dans la Manche, je suis très heureux de vous retrouver cette année dans le Calvados. Ainsi, nous poursuivons année après année, le tour des 5 départements normands afin d'être au plus près de nos adhérents.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire de St Laurent de Condel pour son accueil dans sa commune. Il devait être présent parmi nous mais en raison de l'épisode caniculaire de juin qui a nous a contraint de reporter la date initialement prévue, c'est un de ses adjoints qui nous rejoindra à 11h.

Notre assemblée générale se déroulera en effet aujourd'hui en plusieurs temps successifs : en ce début de matinée, l'assemblée générale statutaire réservée aux adhérents de notre association dont vous faites partie ; puis nous accueillerons à 11h les participants à notre assemblée générale que nous avons souhaitée « ouverte » pour inviter plus largement les élus référents forêt/bois normands, nos partenaires de la filière ainsi que des représentants institutionnels.

Après la thématique des « risques liés à la présence de forêt sur nos territoires communaux » de notre AG en 2025, nous avons choisi, en cette année d'élections municipales, d'aborder de manière transversale, les différents rôles des élus en faveur des forêts normandes. Vos témoignages et retours d'expérience concrets d'élus locaux viendront alimenter nos discussions.

Monsieur le Préfet du Calvados, Monsieur le Président de Région ainsi que de nombreux parlementaires se sont excusés mais Madame la Directrice régionale adjointe de la DRAAF Normandie se joindra à notre assemblée à 11h.

Pour nos travaux de ce matin, ainsi que le stipulent nos statuts, doivent être présentés à l'assemblée générale chaque année, les rapports sur la gestion, tant financière que morale de l'association.

C'est aussi l'occasion pour moi d'exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus et des adhérents pour leurs actions au service du développement de notre association.

Je vous remercie donc tous sincèrement de votre présence et de votre implication.

Cette assemblée générale statutaire devra également approuver les comptes de l'année 2025 si elle les trouve conformes et sincères, et voter le budget prévisionnel 2026.

Ces décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Enfin, pour cette première Assemblée générale qui suit les élections municipales, nous devons procéder au renouvellement des membres du Conseil d'administration de notre association.

Avant de laisser la parole au Trésorier pour le rapport financier, je vais vous faire lecture du rapport moral et d'activité 2025 en vous rappelant brièvement les actions et événements marquants de l'année passée dont certains vous seront détaillés en seconde partie de matinée.

(Vous trouverez toutes ces actions dans le rapport d'activité qui vous a été remis et est également en ligne sur notre site internet.)

(Activités 2025)

Cette année encore, notre association a été pleinement mobilisée aux côtés des collectivités normandes pour accompagner les élus face aux nombreux enjeux qui touchent la forêt et le bois. Dans un contexte marqué par l'intensification des enjeux climatiques, l'augmentation des risques en forêt, la volonté de valoriser les filières locales et la nécessité de renforcer le lien avec les usagers, nous avons poursuivi notre engagement avec conviction, proximité et sens du collectif.

Au fil des mois, nous avons continué à défendre une idée simple mais essentielle : **les élus doivent pouvoir comprendre pour agir. C'est tout le sens de notre action quotidienne. Informer, conseiller, mettre en réseau, ouvrir des espaces d'échange et de réflexion : autant de missions que nous portons avec la volonté constante d'être utiles aux territoires et à celles et ceux qui les font vivre.**

Tout d'abord dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi et dynamiser le développement de notre réseau d'élus référents forêt/bois. Vous le savez, cette action soutenue par la Région Normandie, propose à l'ensemble des collectivités normandes de désigner un élu référent afin qu'il devienne l'interlocuteur privilégié de sa collectivité sur les sujets relatifs à la forêt et à la filière bois. Notre réseau se renforce année après année et en 2025, nous avons plus de 1100 élus référents répartis sur les 5 départements normands, soit près d'une commune normande sur 2 ayant désigné un élu référent forêt/bois.

Pour acculturer et faire monter en compétences les élus référents, nous organisons tout au long de l'année différents événements, réunions d'information, sorties en forêt ou encore visites d'entreprises de la filière forêt-bois.

- ➔ En 2025, 17 sessions ont été programmées pour aborder diverses thématiques comme la chasse en forêt, le foncier forestier, les services rendus par les forêts, le risque feu de forêt ou encore le bois local dans la commande publique. Au total, ce sont près de 250 participants normands qui ont suivi ces temps d'information/formation.
- ➔ Pour compléter les formations dispensées en présentiel, nous avons lancé en janvier 2025 un nouveau format intitulé les « *Mardis de la Forêt* », un rdv mensuel le dernier mardi de chaque mois, en visioconférence d'1h pour découvrir des outils, partager des expériences et échanger avec d'autres élus et acteurs.

En plus de les former sur différents sujets, les Collectivités forestières Normandie développent des outils pratiques adaptés aux besoins des élus.

Par leur rôle en tant que maîtres d'ouvrage de bâtiments publics, les élus peuvent être à l'avant-garde pour mettre à l'honneur le bois local et la filière régionale.

- ➔ Nous avons en 2025 poursuivi avec l'interprofession Fibois Normandie et l'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction), le déploiement du PACTE Bois et Biosourcé normand. Ce PACTE vise à développer une dynamique régionale collective en accompagnant les maîtres d'ouvrages publics et privés pour répondre aux nouvelles normes favorisant une construction moins carbonée (RE2020) grâce à des matériaux biosourcés issus dans la mesure du possible de circuits courts et de proximité.
- ➔ Fin 2024, ce sont 30 maîtres d'ouvrages dont 5 collectivités et qui se sont engagés dans ce PACTE normand.

Avec ce même objectif de création de valeur ajoutée sur les territoires grâce à des valorisations locales de la ressource forestière, plusieurs collectivités ont été accompagnées sur la thématique du bois énergie : finalisation du plan d'approvisionnement territorial sur le Pôle métropolitain de Caen la Mer et ses 6 EPCI, réflexion sur une unité de granulation à l'échelle de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande ou encore auto-approvisionnement de chaufferies bois communales ...

Par ailleurs, **parce que les élus ont un rôle important dans l'aménagement du territoire**, nous les appuyons dans leur réflexion de gestion des espaces forestiers grâce à notre Observatoire du foncier forestier. Cet outil, permet d'interroger très rapidement les données cadastrales pour les analyser et les cartographier. Par cette approche foncière, les élus visualisent facilement les parcelles forestières situées sur leur commune et identifient les potentiels biens vacants et sans maître. Ils peuvent en conséquence agir concrètement en mettant en gestion les espaces forestiers de leurs communes, ou en procédant à des échanges avec des propriétaires privés pour limiter le morcellement foncier.

- ➔ En 2025, ce sont près de 100 ha de forêts communales non gérés qui ont été traités.
- ➔ Les forêts domaniales et privées ne sont pas oubliées dans l'aménagement du territoire. En effet, les élus sont également très impliqués dans l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (PLU/PLUI ou encore trame verte et bleue) ou souhaitent l'être davantage dans les orientations de gestion des forêts domaniales. Nous les appuyons ainsi dans leur volonté de préserver et préparer les forêts de demain sur leurs territoires en organisant par exemple des temps de concertation spécifique avec l'ONF à l'échelle des massifs forestiers domaniaux.

Vous le savez, les élus sont les premiers interlocuteurs des administrés et des usagers de la forêt dès qu'il y a un questionnement ou une doléance. **Afin de les accompagner dans leur rôle de médiateur entre les forestiers et les citoyens**, il nous est apparu important de les outiller pour communiquer sur les services rendus par les forêts auprès des citoyens. C'est pourquoi, je vous invite à découvrir nos posters personnalisables à l'échelle de votre collectivité qui donnent un aperçu des services rendus par les forêts publiques et privées de votre territoire.

Cette affiche vient compléter nos autres outils pédagogiques que vous connaissez sans doute déjà comme l'exposition itinérante « *Regard sur les forêts normandes* » qui circule dans les collectivités des

5 départements, la brochure « *Décortiquons les idées reçues sur la forêt et le bois* », ou encore le jeu pédagogique « *Forestiers, à vous de jouer !* » distribués à plus de 350 écoles normandes et qui, parce que très plébiscité par de nombreuses régions en France, a récemment été adapté dans une version nationale.

Côté pédagogie toujours, nous sommes très fiers d'accompagner plusieurs communes dans le cadre du programme national "Dans 1000 communes la forêt fait école". En 2025, ce sont plus de 100 enfants, qui œuvrent sur une forêt pédagogique et sont associés aux décisions de gestion durable d'une parcelle forestière confiée par le Conseil municipal.

Enfin, tout au long de l'année, la thématique des risques en forêt a été un sujet majeur et récurrent parce **que les élus sont responsables de la sécurité publique sur leurs communes** : sessions de formations à destination des élus, accompagnement des communes concernées par les obligations légales de débroussaillage dans l'Eure, appui à la rédaction des plans communaux de sauvegarde, travaux et exercices opérationnels avec les SDIS ou encore accompagnement les communes de la Manche dont les forêts ont été sinistrées par la tempête Ciaran... nombreuses sont les actions que nous avons mises en œuvre pour appuyer les élus sur les 5 départements normands.

En complément de toutes ces actions « techniques », il ne faut pas oublier le rôle syndical de notre association qui vise à porter la voix des collectivités forestières normandes et défendre leurs intérêts dans les différentes instances. Pour ne citer que quelques exemples : participation aux travaux de la Commission Régionale Forêt/Bois, à la Conférence des Parties COP normande, élaboration du plan tempête de la zone Ouest, participation au conseil d'administration de l'interprofession Fibois Normandie, échanges réguliers avec les directeurs d'agences de l'ONF et les services de l'Etat ...

Toutes les actions que je viens de citer ne sont possibles que grâce aux cotisations de nos adhérents que je remercie une nouvelle fois, mais également à nos principaux financeurs que sont la Région Normandie, la DRAAF, la Métropole Rouen Normandie, France Bois Forêt et notre fédération nationale Communes forestières France. Je les remercie tous pour leurs précieux soutiens.

Par ailleurs, si ces actions sont mises en œuvre par notre association, certaines nécessitent de travailler en partenariat avec les acteurs régionaux. Je tiens par conséquent à remercier nos partenaires de la filière, notamment l'ONF avec lequel nous avons de très bons échanges en Normandie ; ainsi que les représentants des propriétaires forestiers privés que ce soient les syndicats Fransylva ou le Centre Régional de la Propriété Forestière. Sans omettre l'interprofession Fibois Normandie qui avec le CRPF, est notre partenaire, pour la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs de la Région Normandie. Des échanges ponctuels ou réguliers se font également naturellement avec d'autres organismes comme Biomasse Normandie, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, l'Office Français pour la Biodiversité, le Conservatoire d'Espaces Naturels ou encore la chambre d'agriculture, les Fédérations de chasse, associations d'usagers, de randonnées ; etc ...

Enfin, je n'oublie pas les différents territoires normands, Parcs naturels régionaux et EPCI avec lesquels nous travaillons quasiment au quotidien qui créent une émulation et un dynamisme pour déployer nos actions collectives.

Cette année a également marqué une évolution importante pour notre association avec l'adoption d'une nouvelle identité graphique. Au-delà d'un changement de logo ou de nouvelles couleurs, cette évolution traduit notre volonté d'affirmer une image plus lisible, plus actuelle et fidèle aux valeurs que nous portons, en cohérence avec la dynamique nationale de Communes forestières France.

Pour conclure, comme vous avez pu le constater, ce rapport 2025 reflète toute la diversité et la vitalité des actions que nous avons menées ensemble.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits du dynamisme de notre association qui illustre concrètement son intérêt pour de nombreux élus sur l'ensemble de la Normandie. Entre adhérents et référents forêt/bois, nous sommes plus de 1100 élus répartis sur les cinq départements. **Cette dynamique collective est une force. Elle témoigne de l'intérêt grandissant des collectivités normandes pour les enjeux forestiers, mais aussi de la confiance qu'elles accordent à notre association.**

Les Collectivités forestières Normandie su trouver et assoir, en moins de 10 ans d'existence, leur place comme interlocuteur privilégié des élus sur les questions forêt/bois, à l'interface entre les acteurs de la filière régionale et nos concitoyens.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier très sincèrement, adhérents membres fondateurs, élus administrateurs de notre association mais aussi nouveaux adhérents qui venez de nous rejoindre plus récemment.

Poursuivons ensemble cette belle dynamique collective qui s'amplifie d'année en année par nos actions concrètes au service des forêts normandes et des territoires.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs Chers élus, Mesdames et Messieurs, pour votre attention et votre participation aujourd'hui à cette Assemblée générale 2026 !

Le Président, Jacques CHARRON